



## Edito de Juillet 2021

Chauchéennes, Chauchéens,

Les conditions sanitaires s'améliorent depuis plusieurs semaines. Nous allons pouvoir revivre les moments de convivialité qui nous manquent depuis si longtemps. Elles s'améliorent, mais il nous faut continuer à être vigilants. Le développement contenu, pour l'instant, du variant Delta nous fait craindre une possible remontée des contaminations à la rentrée. Seule la vaccination nous permettra de sortir de cette spirale, de protéger nos proches et notre entourage.

Nos associations sont à l'arrêt depuis pratiquement deux ans. Ce qu'elles vivent est difficile puisqu'elles ne peuvent pas concrétiser ce pourquoi elles existent. Les bénévoles, qui les ont maintenues à bout de bras, doivent être remerciés pour leur ténacité et leur endurance. Rien ne leur fera plus plaisir que de nous revoir en nombre participer à leurs animations. Celles-ci sont « essentielles », elles participent à la dynamique de la vie sociale de la commune.

Nos commerces « non-essentiels », plus particulièrement le Café, ont aussi repris progressivement leur activité. Ils ont souffert et ont besoin de nous. Ils sont les accroches, avec les associations, de la toile que nous tissons entre citoyens : sans eux, peu ou pas de lien social.

Veuillez trouver ci-après un point sur les projets communaux en cours ou à venir :

### **Le Restaurant scolaire**

La partie gros œuvre devrait être terminée pour les vacances avec la pose de la charpente. Malgré un peu de retard, l'ouverture est prévue début mai 2022 pour une utilisation de 2 mois (en mai et juin 2022) nous permettant de « rôder » le fonctionnement.

### **Le Lotissement le Hameau des Prés**

Les 11 nouvelles parcelles sont viabilisées, elles vont être mises en vente dans les semaines qui viennent. Deux de ces parcelles sont réservées pour des logements sociaux (2 T4), construits et gérés par Vendée Habitat.

### **Le Quartier sénior**

Le permis de construire pour 11 logements a été déposé courant juin. La livraison devrait avoir lieu au second semestre 2023.

### **Les Aménagements de la place de la mairie et des abords du restaurant scolaire**

La construction du restaurant scolaire est l'occasion de réorganiser les abords du pôle enfance et de la mairie. La nouvelle place, dont les grandes lignes ont été tracées, pourra accueillir entre 40 et 50 véhicules. La sécurisation des piétons sera mise en avant. Des emplacements enherbés et une noue, favoriseront l'infiltration des eaux pluviales. Deux emplacements pour la recharge des voitures électriques sont prévus. Les travaux commenceront avant la fin de la construction du restaurant afin de permettre un accès sécurisé pour les scolaires.

### **Les Aménagements de sécurité rue de la Petite Maine**

Ces aménagements permettront une circulation sécurisée des piétons vers le cimetière puis le village du Paradis, et jusqu'à la route de Sainte Florence. Une écluse au niveau du pont et des plateaux réguleront la circulation des véhicules de cette entrée du bourg. Les travaux pourraient débuter en mars 2023.

### **Le Pont de Fruchet**

Une étude a été engagée pour évaluer les coûts de sa reconstruction afin de permettre à des véhicules lourds de le traverser. Le montant estimé nous interroge sur ce premier choix.

Nous avons donc décidé de surseoir et d'engager une réflexion pour une solution alternative moins onéreuse et plus qualitative en lien avec le milieu environnant.

Je vous souhaite, au nom de toute l'équipe municipale, de belles vacances, de bons moments en famille, entre amis... Soyez prudents, protégez-vous, et prenez-soin de votre entourage.

Christian MERLET, Maire

# Réunion de Conseil Municipal du 21 Juin 2021

**PRÉSENTS:** MM. et Mmes BARON Myriam, BONNAUD Alain, CAILLON Elise, FAUCHARD Ghislain, FOURNIER Bertrand, FROUIN Lydie, GOUDEAU Céline, GRIS Christopher, GUILBAULT Marie-Claire, LOUINEAU Michel, LUCAS Martine, MERLET Christian, MIGNET Thierry, PEROCHEAU Annick, PUAUD Aurore

**ABSENTS EXCUSÉS :** DUHAIL Guillaume qui a donné pouvoir à MERLET Christian, JAUNET Jean-Yves

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** GUILBAULT Marie-Claire

**☐ Secteur de la Petite Maine - Aménagement des abords du Restaurant Scolaire/Mairie et Aménagement de sécurité rue de la Petite Maine :** Demande d'aide régionale (Fonds « Pays de la Loire Relance Investissement Communal »)

Le plan des abords du restaurant scolaire et de la mairie, puis celui des aménagements de sécurité rue de la Petite Maine, étudiés par la Commission Voirie, ont été présentés aux élus, suivis du plan de financement. L'ensemble a été validé dont l'enveloppe de 368 897,91 € HT. La Région, via le Fonds "Pays de la Loire Relance Investissement Communal" pour 73 779,58€ et le Conseil Départemental au titre des amendes de police 2021 pour 10 000€ vont être sollicités.

L'aménagement de la partie « hors agglomération », (du cimetière jusqu'au carrefour route de Ste Florence) évalué à 61 950 € HT, va être retravaillé en Commission Voirie au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2021. Il fera l'objet de deux demandes de subvention à déposer auprès du Département.

# Réunion de Conseil Municipal du 28 Juin 2021

**PRÉSENTS:** MM. et Mmes BARON Myriam, BONNAUD Alain, CAILLON Elise, DUHAIL Guillaume, FAUCHARD Ghislain, FOURNIER Bertrand, FROUIN Lydie, GRIS Christopher, GUILBAULT Marie-Claire, JAUNET Jean-Yves, LOUINEAU Michel, LUCAS Martine, MERLET Christian, MIGNET Thierry, PEROCHEAU Annick, PUAUD Aurore

**ABSENTE EXCUSÉE :** GOUDEAU Céline

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** LUCAS Martine

**☐ Indemnités de fonctions du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués :** Délibération n°58/2021 à modifier à la demande de M. le Préfet de Vendée afin de tenir compte de la nouvelle enveloppe avec 4 adjoints

Afin de tenir compte de l'enveloppe calculée avec 4 adjoints au lieu de 5 conformément au Code Général des Collectivités Locales, à compter du 1/06/2021, le montant des indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués est fixé selon l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique aux taux suivants :

**Maire : 46.44 % , 1<sup>er</sup> adjoint : 21.99 % , 2<sup>ème</sup> adjoint : 17.82 % , 3<sup>ème</sup> adjoint : 14.49 % , 4<sup>ème</sup> adjoint : 14.49 % , Conseiller Municipal délégué : 7.25 %**

**☐ Restaurant Scolaire – Construction Secteur de la Mairie :** Avenant n°1 Lot 17 Chauffage Ventilation Ets FAUCHET

- Lors des travaux de tranchées dans la zone du chantier, une sonde géothermique a été endommagée. La réparation de celle-ci a été l'occasion d'une réflexion sur l'état des collecteurs des sondes géothermiques alimentant la pompe à chaleur du chauffage de la mairie. La Commune a décidé de rénover partiellement ces réseaux. Le montant à la charge de la Commune, minoré de la participation de l'entreprise responsable de l'incident et objet d'un avenant avec l'Ets FAUCHET, s'élève à 4 708.46 € HT.

- La construction du restaurant scolaire nécessite la réalisation d'un réseau électrique qui devra passer le parking de la mairie.

Une convention de servitude sera signée avec ENEDIS, via l'entreprise EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES LOIRE OCEAN à MONTAIGU. Le Conseil Municipal a validé l'avenant et la convention.

**☐ Restaurant Scolaire / Centre de Loisirs :** Convention de mise à disposition des locaux

Une convention lie la Commune et Familles Rurales pour la mise à disposition du restaurant scolaire pour la fourniture de repas pour les enfants fréquentant les Scoubidoues et pour les activités culinaires de Trempl'1 Jeunes. Elle est prolongée jusqu'à l'ouverture du futur restaurant scolaire.

**☐ Lotissement le Hameau des Prés – Tranche 2 :** Cession à Vendée Habitat Lots 23 et 24

Le Conseil Municipal :

- A validé la proposition de la Commission Urbanisme et a décidé de confier à Vendée Habitat la construction de deux logements individuels à usage locatif de type 4 sur les lots 23 (parcelle AD 226 pour 293 m<sup>2</sup>) et 24 (parcelle AD 227 pour 317 m<sup>2</sup>),
- A cédé les terrains des lots 23 et 24 pour les constructions envisagées, moyennant le prix HT de 10 000 € pour chacun des lots. Un branchement individuel (Electricité, Téléphone, Assainissement, Eau Potable, Gaz) a été prévu pour chacun des lots.

**☐ Fiscalité – Taxe Foncière Propriétés Bâties :** Exonération 2 ans Constructions nouvelles à usage d'habitation

Le Conseil Municipal a décidé de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, à 40 % de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.

**☐ Commerces et Halles Place des Jardins – Boulangerie : Révision du loyer au 1<sup>er</sup> Septembre 2021**

Conformément au bail signé le 08 novembre 2017 entre la commune et le Fournil Gourmand, le loyer mensuel est fixé à **849.44 HT** (1019.33 TTC) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

**☐ Salles Les Etoiles de Fruchet : Demande location par l'association YOGASANA pour ses cours de yoga de septembre 2021 à juin 2022**

Le prix de la location de la salle les Etoiles de Fruchet pour l'association YOGASANA, est fixé à 450 € pour la saison de cours de yoga 2021/2022. Le versement sera demandé à la fin de la saison 2021/2022.

**☐ Fibre optique : Convention pour l'implantation d'un local technique (Shelter NRO) Parking du cimetière**

Dans le cadre de la mise en place de fibre optique des bâtiments modulaires (Shelter) sont nécessaires pour répartir cette fibre. L'assemblée valide la convention d'occupation du domaine public (Shelter au parking du cimetière) avec les sociétés AZALEE et ALTITUDE INFRASTRUCTURE. Un trompe-l'œil végétal sera peint sur le bâtiment pour une meilleure intégration dans l'environnement.

**☐ DIA déposées depuis le 31/05/2021 :**

2021/17	25/05/2021	1, Chemin de Fruchet	Bâti sur terrain propre	AB 150	Renoncé le 07/06
2021/18	04/06/2021	13, rue de la Petite Maine	Bâti sur terrain propre	AB 99	Renoncé le 18/06
2021/19	11/06/2021	8, le Clos des Charmes	Bâti sur terrain propre	AB 19 et 20	Renoncé le 18/06
2021/20	17/06/2021	2, Rue de la Brosse	Bâti sur terrain propre	AB 269 et 323	Renoncé le 21/06
2021/21	18/06/2021	18, la Brossette	Bâti sur terrain propre	AI 90	Renoncé le 21/06

**☐ Marchés HT signés depuis le 31/05/2021 :**

28/05/2021	CDC CONSEILS Pont de Fruchet Relevé complémentaires suite réunion	400.00€
31/05/2021	ORAPI Savons et essuie Main	323.66€
01/06/2021	JARNY Broyeur d'accotement	9500.00€
07/06/2021	ADG Environnement Curage des Fossés (6 jours)	3618.00€
10/06/2021	ADG Environnement Entretien Route des Essarts	1764.00€
10/06/2021	Garage RABAUD Véhicule Renault TRAFIC + carte grise	12779.76€

12/06/2021	CAILLON GRIS Pose isolation 3 Rue de la Petite Maine Pose isolation 1 Rue de la Petite Maine Pose isolation MAM	655.70€ 481.40€ 1487.13€
17/06/2021	NUMERIZE Numérisation des actes de décès de 1902 à 2006	2392.56€
21/06/2021	ADG Environnement Aménagement du pied de Pont Rue de la Petite Maine	7174.26€
21/06/2021	ADG Environnement Réseau d'eau pluviale Village des Roussières	5782.06€



**Prochaine réunion de Conseil Municipal  
Lundi 30 Août 2021, à 20h00**

### Location Foyer Soleil



- T1 bis, superficie 33.67 m<sup>2</sup>
- **Prix du loyer : 296.92 €**  
Pour tout renseignement,  
s'adresser en Mairie.

## OFFRE D'EMPLOI

La Commune de CHAUCHÉ recherche, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, **1 agent**, afin d'assurer la surveillance et le service pour le restaurant scolaire, à raison d'1h ½ par jour, soit 6 heures par semaine, pendant la période scolaire.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser à la Mairie :

**Date prévue de recrutement :** 1<sup>er</sup> septembre 2021

**Date limite de candidature :** 23 juillet 2021



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAINT FULGENT – LES ESSARTS

### **AIDES pour la rénovation des façades des maison (doublement de la prime sous conditions).**



La Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent/Les Essarts s'engage à doubler la prime pour la rénovation des façades des maisons dans les rues qui ont connu des travaux d'aménagement notamment de sécurité.

A compter de ce jour, les habitants de la **rue du Rocher** pourront bénéficier de ce dispositif et cela jusqu'au 30 Juin 2022.

La **rue du Centre** pourrait être concernée par ce dispositif à partir du 1<sup>er</sup> Juillet 2022 si les travaux de revêtements sont réalisés et si le programme est validé par la Communauté de Communes. *Renseignements en Mairie*



**Bouge l'été!**  
POUR LES 10-17 ANS

**CET ÉTÉ,**

**FAITES LE PLEIN D'ACTIVITÉS!**

**AVEC LES STRUCTURES JEUNESSE  
DU PAYS DE SAINT-FULGENT - LES ESSARTS**



**Les activités sont ouvertes à tous, quelle que soit la commune!**

**Pour les découvrir, contactez les animateurs :**

**Animation jeunesse - MAZODRES-EN-PAILLERIE**  
Association - La Cabane à rires  
11 rue d'Origny - 02513 MAZODRES-EN-PAILLERIE  
06.03.81.87.91 - animationjeunesse@orange.fr

**Plan jeunesse Familiales Rurales - BOURGOGNE - LA METABÈRE**  
Accueil de loisirs / Centre de loisirs  
11 rue de la République - 02513 LA METABÈRE  
06.02.91.40.32 - jeunesse@orange.fr

**Plan jeunesse Familiales Rurales - LES BOURGUILLS**  
2 impasse du Petit Paillet - 02511 LES BOURGUILLS  
06.04.78.30.30 - jeunesse@orange.fr

**Plan jeunesse Familiales Rurales - CHAUCHÉ**  
Accueil de loisirs / Les Sociétaires  
11 rue de la République - 02511 CHAUCHÉ  
06.02.91.40.32 - jeunesse@orange.fr

**Club Junior - CHAUCHÉ-EN-PAILLERIE**  
Accueil de loisirs - Les Petits Loups  
Impasse Louis de Chougny - 02511 CHAUCHÉ-EN-PAILLERIE  
06.02.91.40.32 - clubjunior@orange.fr

**Accueil de loisirs - LES ESSARTS EN BOCAL**  
Maison d'Essarts en Bocall  
31 rue de la République - Les Essarts - 02511 LES ESSARTS EN BOCAL  
06.02.91.40.32 - accueildeleisure@orange.fr

**Accueil de loisirs - SAINT-AMAND-BOCAL**  
Accueil de loisirs / Les Petits Loups  
1 rue des Filles - 02511 SAINT-AMAND-BOCAL  
06.02.91.40.32 - accueildeleisure@orange.fr


**Accueil de loisirs Familiales Rurales - SAINT-FULGENT - COC**  
Accueil de loisirs / Les Petits Loups  
2 rue de l'Église - 02511 SAINT-FULGENT  
06.02.91.40.32 - accueildeleisure@orange.fr


**Espace jeunes - SAINT-FULGENT**  
Accueil de loisirs / Coc LA W  
11 rue de la République - 02511 Saint-Fulgent  
06.02.91.40.32 - espacejeunes@orange.fr


**SAISON ESTIVALE 2021**


**Les soirées concertées**

**Les MARDIS à 20h30 GRATUIT, sans réservation**  
06 02 51 43 81 61 ou [www.lesessarts.com](http://www.lesessarts.com)

**MARDI 07 JUILLET**  
  
**FARIZE GAUTIER**  
L'Espoir Carton Chatsiac  
Sainte-Florence (44)

**MARDI 17 AÛT**  
  
**LAURENT TOCCEAU**  
La base nautique du Lac de la Burière  
Chapagny-en-Paillet

**MARDI 10 AÛT**  
  
**JÉRÔME AUBINSEAU**  
Le Sarcophage de la Salette  
La Rabatelière


**MARDI 03 AÛT**  
  
**THIERRY BENSTEAD**  
Le Manoir aux Oulaves  
Balogues-en-Paillet


**Les concerts à l'extérieur**

**Les JEUDIS à 20h30 GRATUIT**

**JEU 09 JUILLET**  
  
**BENJAMIN PEPPER**  
Le Domaine de l'Oiselière  
CHAUCHÉ

**JEU 12 AÛT**  
  
**TILLEOUZ COELLO**  
Le Domaine de l'Oiselière  
CHAUCHÉ

**JEU 02 AÛT**  
  
**LA COMÉDIE DES RÊVES**  
Le Domaine de l'Oiselière  
CHAUCHÉ

**JEU 05 AÛT**  
  
**ARNAUD TORRICE**  
Le Domaine de l'Oiselière  
CHAUCHÉ

Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts  
02 51 43 81 61 - [tourisme@ccst-fulgent-essarts.fr](http://tourisme@ccst-fulgent-essarts.fr)

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans votre région. Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur. Ces risques peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur. **Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.** **Un dispositif de prévention est mis en place pour les personnes vulnérables et fragiles** (notamment les personnes âgées et handicapées isolées à domicile). **Ces personnes sont invitées à se faire recenser sur le registre communal, en Mairie, ou en appelant le Secrétariat au 02.51.41.83.09.** (Ou par un tiers : famille, voisin, médecin). Ce registre permettra d'apporter conseil et assistance en cas d'évènements exceptionnels aux personnes fragiles.



**Suez Eau France**  
(Gestion du service assainissement)

11, Rue des Forêts – Parc d'activité Polaris

**RAM « À PETITS PAS »**  
Matinées d'éveil à CHAUCHÉ  
Le Jeudi une semaine sur deux  
De 8h45 à 12h30 :

au centre périscolaire « Les Scoubidou » - UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION au ☎02.51.43.81.61. - Mme GANGLOFF  
Annulation le matin même : ☎07.87.71.97.48

**MAIRIE**

8, Rue de la Petite Maine – B.P.50203  
☎02.51.41.83.09. – mairie@chauche.fr  
Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 8H30 à 12H30, (L'après-midi sur RDV, sauf le Mercredi).  
**Fermé le Samedi matin du 10.07 au 28.08 inclus**

**DÉCHÈTERIE DE LA JOUSSETIÈRE**

Lundi : 10h à 12h -14h à 18h  
Mardi et Vendredi : 14h à 18h  
Mercredi et Samedi : 9h à 12h - 14h à 18h  
Pour accéder à la déchèterie, il vous faut vous munir d'une carte qui est à demander à la Communauté de Communes du Pays de St Fulgent-les Essarts  
2, Rue Jules Verne - ST FULGENT  
☎ 02.51.43.81.61.

**ASSISTANTE SOCIALE**

Seulement sur RDV : ☎02.28.85.76.00. au centre médico-social de Saint Fulgent

**ADMR**

Comité de secteur du Pays de ST FULGENT - LES ESSARTS  
18 Rue des Tilleuls -85250 SAINT FULGENT  
☎ : 02.52.61.47.46.  
Mail : [paysdestfulgent@admr85.org](mailto:paysdestfulgent@admr85.org)  
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et accueil physique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

**PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL**

La Communauté de communes s'est engagée en 2018, dans l'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Dans le cadre de ce dispositif, un diagnostic sur les consommations et productions d'énergies, ainsi que sur la vulnérabilité du territoire a été réalisé. Ce dernier a permis de définir un programme d'actions s'adressant à tous les acteurs du territoire :

- Les habitants
- Les entreprises
- Les collectivités

Bien que la collectivité soit porteuse et actrice du Plan Climat, la réussite de ce projet durable de territoire passe par **l'action et la mobilisation de tous, entreprises, particuliers et collectivités.**

C'est pourquoi, **du 7 juin au 17 juillet, nous invitons l'ensemble de la population (élus, salariés, administrés) à formuler leurs propositions sur le site : <https://participer.ecollectivites.fr>** et à consulter les documents constitutifs du projet de PCAET

Les idées et avis peuvent également être envoyés à l'adresse [pcaet@ccfulgent-essarts.fr](mailto:pcaet@ccfulgent-essarts.fr).

Un registre est également disponible au siège de la Communauté de communes, 2 rue Jules Verne à Saint-Fulgent.



**PLAN CLIMAT**

**DONNEZ VOTRE AVIS, PARTAGEZ VOS IDÉES !**

DU 7 JUIN AU 17 JUILLET 2021

sur [participer.ecollectivites.fr](https://participer.ecollectivites.fr)

ou dans le registre disponible à la Communauté de communes

Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts  
2 rue Jules Verne - 85250 SAINT-FULGENT  
02 51 43 81 61 - [www.ccfulgent-essarts.fr](http://www.ccfulgent-essarts.fr)





Après ces quelques mois où les joueurs d'échecs de Chauché se sont contentés de parties online, c'est avec un réel plaisir que les jeunes se sont retrouvés pour disputer des parties sur un échiquier bien réel. En fin de séance a eu lieu la remise des maillots brodés du logo du CCC. C'est une volonté de renforcer l'esprit d'équipe, ce maillot nous servira les jours de match par équipe. Le Chauché Chess Club vous invite à découvrir notre sport, nous restons ouverts jusqu'à fin juillet salle annexe arc en ciel, les mercredis de 17h à 18h30 et les vendredis de 20h à 22h.  
Renseignements : chauchechessclub@orange.fr Tél :0251310143 (Tony)



~ Baignades ~

## ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !

● **VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !**  
Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillés.

Baignez-vous en même temps que votre enfant, restez toujours avec lui quand il joue au bord de l'eau

**OU**

Désignez un SEUL ADULTE sachant nager responsable de la surveillance

**Ne faites pas autre chose lorsque votre enfant se baigne**

**Ne restez pas le regard fixé sur votre téléphone ou votre tablette**

**Ne vous absentez pas, même quelques instants.**

**LE SAVIEZ-VOUS ?**  
Chaque été, les noyades accidentelles provoquent environ 90 décès chez les enfants de moins de 13 ans. Un marqueur de surveillance est relevé dans 1 noyade sur 2.

● **VOTRE ENFANT A « BU LA TASSE » : LES SIGNES D'ALERTE D'UNE NOYADE**

zzz

FATIGUE et/ou TENDANCE à S'ENDORMIR

SIGNES RESPIRATOIRES : Toux et/ou ESSOUFFLEMENT et/ou LÈVRES BLEUES

VOMISSEMENTS

Si votre enfant n'est pas comme d'habitude après plusieurs minutes, et en particulier s'il présente l'un ou plusieurs de ces signes, il faut rapidement prévenir les secours.

⚠ La noyade s'appelle « adhésif », c'est-à-dire sans eau dans les poumons et sans aucun signe d'alerte, s'écoule pas.

**NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE : 15 - 18 - 112**

EN PARTENARIAT AVEC

POUR PLUS D'INFORMATIONS  
<https://solidarite-sante.gouv.fr/baignades>  
[www.prefecture.vendee.fr](http://www.prefecture.vendee.fr)

~ Baignades ~

# ATTENTION EN CAS DE FORTES CHALEURS !

## 5 RAPPELS POUR EVITER LES NOYADES

Je privilégie les zones de baignade surveillées.

Je me renseigne La Mairie, la piscine et le centre PROGRESSIVEMENT dans l'eau.

Je ne me baigne pas dans les zones interdites à la baignade.

Avant la baignade, j'évite de m'exposer excessivement au soleil.

Je ne consomme pas d'alcool avant la baignade.

## ATTENTION AU CHOC THERMIQUE !

SOYEZ VIGILANT LORSQUE LA DIFFÉRENCE DE TEMPÉRATURE ENTRE L'EAU ET L'AIR EST IMPORTANTE



**Pourquoi ?**  
Vous risquez un choc thermique - vous pouvez perdre connaissance et vous noyer.

**Quels sont les signes d'alerte ?**

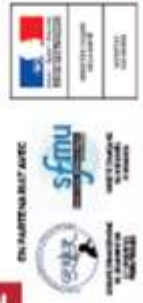
Crampes, frissons, troubles visuels ou auditifs, maux de tête, déshydratation, sensation de malaise ou de fatigue intense.

**Comment réagir en cas de choc thermique ?**

1. Faites des gestes de la main et demandez de l'aide.
2. Sortez de l'eau rapidement et réchauffez-vous.
3. Si les signes ne disparaissent pas rapidement, appelez les secours.

NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE : 15 - 18 - 112

POUR PLUS D'INFORMATIONS  
[www.gouv.fr/actualites/actualites/actualites/actualites](http://www.gouv.fr/actualites/actualites/actualites/actualites)



# Pour se baigner en toute sécurité

Swimming safely

Apprenez tous à nager !  
Let's all learn how to swim!



Baignez-vous toujours avec vos enfants  
Always go swimming with your kids



Choisissez les zones de baignade surveillées  
Choose lifeguarded swimming areas



Tenez compte de votre état de forme  
Be aware of your fitness levels and abilities



Retrouvez les conseils pratiques sur :  
More practical tips can be found at:  
[preventionete.sports.gouv.fr](https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades)  
<https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades>

